

# Objectif CO<sub>2</sub>

les **TRANSPORTEURS S'ENGAGENT...**

les **TRANSPORTEURS AGISSENT**



N° 6 - Octobre 2013

## Evaluer pour progresser !



La Charte d'engagements volontaires Objectif CO<sub>2</sub> vient de faire l'objet d'une évaluation nationale. Après plus de quatre années d'existence et de multiples évolutions (marchandises, voyageurs, urbain, outil Web), il était nécessaire de dresser son bilan afin d'être toujours en capacité de proposer une démarche opérationnelle et de progrès. Les acteurs clés de la démarche ont été consultés et les entreprises engagées ont participé en nombre à l'enquête qui leur a été adressée (42% des 817 entreprises interrogées). Ceci a été complété par l'exploitation de la base de données des entreprises

engagées et par une analyse comparée de dispositifs similaires au niveau international. Un diagnostic précis a pu être réalisé sur la base de critères en termes de pertinence (bien-fondé des objectifs), de cohérence (adéquation entre les objectifs de la démarche et les moyens mis en œuvre), d'efficacité (degré d'atteinte des objectifs) et d'impacts (prévus et non-prévus).

Les principaux enseignements du diagnostic évaluatif sont les suivants :

► **Pertinence et cohérence** : ce programme innovant est une réponse appropriée aux enjeux énergétiques et environnementaux du transport routier. C'est le seul dispositif national existant qui propose aux transporteurs un référentiel global et structurant en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Il constitue un catalyseur très fort surtout pour les PME. Les gains économiques et environnementaux constituent les principales motivations des entreprises signataires. La très grande

majorité des entreprises se réengagent ou ont l'intention de se réengager pour 3 années supplémentaires. Les moyens humains, budgétaires et organisationnels engagés par l'ADEME et ses partenaires sont cohérents, la démarche présentant elle-même une réelle complémentarité avec d'autres programmes visant l'efficacité énergétique du secteur des transports. L'organisation mise en œuvre au niveau national et régional paraît donc adaptée aux objectifs de la démarche ;

► **Efficacité** : la démarche est jugée efficace par 2/3 des entreprises interrogées malgré le fait que les objectifs initialement fixés ne sont pas toujours atteints. Des éléments exogènes à la démarche, telle que l'évolution de l'activité économique, peuvent infléchir les résultats. Si le plan d'actions est bien défini au départ au niveau des quatre axes (véhicule, carburant, conducteur, organisation / management) et si les moyens humains et financiers ont bien été mobilisés, les entreprises ont de fortes chances d'atteindre voire dépasser leurs objectifs. L'accompagnement régional et les différents relais mobilisés (chargés de mission et organisations professionnelles) sont des facteurs clés de succès. Les différents outils techniques (notamment les Fiches actions et l'outil dédié) correspondent aux besoins des entreprises. La communication externe de la démarche a fait ses preuves mais est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations de l'évaluation ;

► **Impacts** : la démarche a permis d'éviter plus de 700 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. Outre les gains environnementaux, les entreprises conviennent qu'elle a également un impact économique, un réel effet d'émulation interne, et qu'elle améliore leur image.

Sur la base de ce diagnostic, une réflexion a été engagée sur l'évolution de la démarche afin d'assurer sa pérennisation dans le temps, toujours dans le but de faire progresser les professionnels du transport en matière d'efficacité énergétique et environnementale.

### Synergies entre la Charte Objectif CO<sub>2</sub> et l'Information CO<sub>2</sub> des prestations de transport

Depuis le 1er octobre 2013, « toute personne qui commercialise ou organise une prestation de transport de personnes, de marchandises ou de déménagement doit fournir au bénéficiaire de la prestation une information relative à la quantité de CO<sub>2</sub> émise par le ou les modes de transport utilisés pour réaliser cette prestation »\*. Les entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs commercialisant du transport en France pour le compte d'autrui, ainsi que les collectivités territoriales qui assurent des prestations de transport en régie ou qui organisent des prestations de transport scolaire, sont concernées par cette disposition. Les signataires de la Charte Objectif CO<sub>2</sub> auront l'avantage de pouvoir suivre, grâce à l'outil Web dédié, les données et indicateurs indispensables aux calculs de l'information CO<sub>2</sub>. Par exemple, le fait de suivre par catégorie de véhicule et/ou activité les consommations de carburant ainsi que des indicateurs de type gCO<sub>2</sub>/t.km ou gCO<sub>2</sub>/voy.km permet aisément de réaliser des calculs avec des valeurs propres à l'entreprise plutôt qu'avec des valeurs par défaut.

\* Source : article L.1431-3 du code des transports du 24 février 2011.

LE CHIFFRE CLÉ **341**

341 nouvelles entreprises de transport ont rejoint la démarche Objectif CO<sub>2</sub> (250 de transport de marchandises et 91 de transport de voyageurs) en saisissant leurs engagements sur le nouvel outil Web [www.objectifco2.fr](http://www.objectifco2.fr) mis en ligne en décembre 2012.

## Les motivations pour s'engager ou se réengager

### Vivescia

#### Elargir son engagement



La filiale transport Agriliance du groupe agro-industriel, Vivescia, a renouvelé son engagement dans la Charte en juin 2013 auprès de la direction régionale de l'ADEME en Champagne-Ardenne. Sa flotte est spécialisée dans le transfert de produits agricoles dans le quart nord-est de la France.

« Nous avons signé notre première Charte Objectif CO<sub>2</sub> en septembre 2009, avec un périmètre de 66 poids lourds, rappelle Yves-Marie Laurent, directeur général d'Agriliance.

Engagés sur un gain de 8% en trois ans, nous avons finalement réduit nos émissions de 5,4 à 4,6 gCO<sub>2</sub>/kg de produits transportés, ce qui représente une baisse de 13% à la tonne transportée, sachant que nous acheminons un total annuel de 1,3 millions de tonnes de marchandises ! Le second cycle de trois ans couvrira l'ensemble du parc propre de Vivescia Transport, soit 100 poids lourds. » Et de développer les axes de travail : « Nous allons poursuivre la formation interne et améliorer les dispositifs d'information auprès du personnel roulant sur les problématiques de qualité, de sécurité et d'écoconduite, au rythme minimum d'un accompagnement par an et par chauffeur. Nous nous appuyerons sur la compétence de notre formateur et sur une équipe de conducteurs référents qui pourra aider à la formation des saisonniers. D'une manière générale, nous travaillons sur l'anticipation et l'utilisation de l'inertie des véhicules, un phénomène augmenté par le passage aux 44 tonnes depuis quelques mois, ainsi que l'apprentissage des nouveaux matériels, notamment des boîtes de vitesse robotisées que nous avons généralisées. En outre, tous les véhicules sont équipés d'informatique embarquée depuis fin 2010. Cela nous a permis d'optimiser les plans de transport et de mieux gérer les données techniques des véhicules liées aux consommations. »

Par ailleurs, Vivescia est partenaire de la filière biodiesel depuis 1987 pour tester l'utilisation d'ester méthylique de colza en carburant Diesel. « Le tiers du carburant que nous utilisons est du B 30 (mélange d'ester méthylique et d'huile végétale 30% et gazole 70%) distribué sur notre station de Reims, poursuit le directeur. Nous en consommons 600 m<sup>3</sup> par an. Et nous allons maintenant lancer une expérimentation de 3 ans sur l'usage de Diester 30 dans des camions Euro 6. » Yves-Marie Laurent prévoit également de mettre en place un système de pesée embarquée pour gérer ses chargements en temps réel. « Nous avons fait l'essentiel, mais il faut rester vigilant ! », conclue-t-il.



### Normatrans

#### Poursuivre l'accompagnement des conducteurs

Chez Normatrans, la Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> entre dans le cadre d'une démarche de développement durable initiée par son président Jean-Philippe Perrin. Le groupe normand s'est réengagé en juin dernier pour la période 2013-2015. « Nos objectifs sont de réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de 5% au kilomètre parcouru, de 5% à la tonne kilomètre et de 3% au kilo livré », chiffre Benoît Lacroix Lagrandeur, directeur SI & Qualité de Normatrans, qui rappelle les résultats du plan 2010-2012 : « Une baisse de 4% des émissions de CO<sub>2</sub> au kilomètre parcouru et de 11% au kilo livré. Cela représente une économie de 260 000 € en trois ans pour un investissement de 75 000 € ». Le principal levier de progression reste le renouvellement de la flotte. « Notre parc de 123 camions est composé à 66% de poids lourds Euro 4 ou 5. Nous visons les 90% d'ici fin 2016, sachant que les acquisitions se feront en Euro 5 et 6. Ces véhicules seront équipés d'une boîte de vitesse robotisée et d'un système de coupure automatique du moteur. En outre, les 12 tracteurs longue distance seront bridés de 90 à 85 km/h. »

Sur le plan de la formation à l'écoconduite, réalisée par un moniteur recruté par l'entreprise, Normatrans a constaté des résultats probants : « Nous arrivons à réduire de 15 à 20% la consommation après un premier stage de 2 jours. Les résultats sont immédiats mais s'estompent au bout de 6 mois à un an. D'où la nécessité de poursuivre l'accompagnement. Sur nos 142 conducteurs, 100% auront suivi une formation à l'écoconduite fin 2015, et 50% auront reçu une seconde piqûre de rappel. »

Concernant ses autres actions, Normatrans prévoit l'emploi de lubrifiants à économie d'énergie, le suivi informatique des consommations et un changement d'organisation grâce à un logiciel informatique d'optimisation des tournées de livraison, « qui devrait donner des résultats dès 2014 », espère Benoît Lacroix Lagrandeur.





## La démarche Objectif CO<sub>2</sub> : fer de lance d'une démarche environnementale globale

Transports urbain et interurbain, scolaire ou à la demande, VTNI couvre toutes les activités d'un autocariste. Ses 900 véhicules déjà engagés dans la Charte CO<sub>2</sub> forment le fer de lance d'une démarche environnementale appliquée progressivement à l'ensemble des entités du pôle normand de Transdev. L'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> est de 3%. « Dès la fin 2013, nos 1 200 véhicules seront impliqués, prévoit Jérôme Félixa, coordinateur environnement du Pôle Normand, qui précise que son groupe développe en parallèle une marque environnementale en interne. « Nous avons investi dans de l'entretien préventif depuis plus de cinq ans, ainsi que dans la formation et le suivi informatisé des consommations. Sur le premier point, nous avons mis en place une GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur). Chaque vidange s'accompagne d'une analyse d'huile, pour éviter les risques de dégradation des matériels et les sur-consommations. Nous contrôlons les pneumatiques, les



éléments de freinage, etc., en lien étroit avec les constructeurs que nous rencontrons régulièrement. »

La démarche Objectif CO<sub>2</sub> vise aussi les usagers. « La Charte nous permet de promouvoir cet engagement, à l'aide d'affichettes dans tous les véhicules en ligne, sur notre site internet, ainsi que dans les documents d'appels d'offres. »



## Jourdan

### Valoriser l'image de la profession



Pour les Transports Jourdan, spécialisés dans le groupage et la massification de produits industriels, la Charte Objectif CO<sub>2</sub> est à la fois un moyen de valoriser la profession en externe et de structurer la démarche en interne. C'est donc sans hésiter que l'entreprise a renouvelé son engagement en juin 2013. « L'ADEME et le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie nous fournissent un cadre. Ils nous poussent à aller plus loin dans l'optimisation du carburant et à fédérer nos équipes autour du projet environnemental, estime Michel Métral, directeur adjoint de l'entreprise située en Basse-Normandie. Le logo affiché sur nos camions et nos documents est un outil de communication efficace d'un projet qui doit

nous conduire à terme à corriger l'image de la profession et à mieux valoriser nos prestations. »

Les 155 conducteurs sont bien sûr au cœur de la démarche. « Nous avons déjà réduit de 11% nos émissions entre 2010 et 2012. Nous allons maintenant porter nos efforts sur la formation, en passant de 30 stages par an à 60 en 2013, puis à 150 en 2014. Comme un seul formateur ne suffira pas, nous en avons recruté un second en 2013. Et pour appuyer l'accompagnement du personnel roulant, l'équipement informatique embarqué nous donne déjà les consommations en temps réel et un panel de données techniques. Dans les mois qui viennent, notre télématique embarquée va encore évoluer pour apporter aux conducteurs des fonctions d'aide à l'écoconduite, et nous permettre de définir des profils personnalisés. Les remontées d'information seront un plus pour vérifier l'application des consignes données. »

Côté organisation, les Transports Jourdan viennent d'acquérir un logiciel d'optimisation des tournées. « Nous voulons progresser dans la massification des flux, en automatisant certaines tâches pour faciliter le travail des exploitants, et dégager du temps afin d'ajuster les plans de transport. »



## Un challenge de long terme



Spécialiste du transport de produits solides en vrac, Johar (groupe Tratel) s'est engagé en octobre 2012 avec un objectif de réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> de 2 % sur trois ans. Située dans la Marne et comprenant trois annexes dans l'Aisne, le Cher et la Meurthe et

Moselle, la flotte de 130 moteurs travaille sur le poste gazole depuis plus de 10 ans. « Au cours des années 2000, nous avons déjà diminué nos consommations de 8% », chiffre Jean-Marie Tardieux, directeur général de la société, qui développe ses principales actions : « Nous avons mis en place un formateur afin de travailler sur l'écoconduite et la sécurité. Nos conducteurs reçoivent une prime de consommation et sont formés selon les spécificités des véhicules, avec l'appui de l'informatique embarquée. Cela permet à la fois la traçabilité des camions, donc une meilleure gestion des trajets, des retours à vide et de l'usure du matériel, et représente un bon support de gestion des données techniques. Par ailleurs, année après année, nous avons rajeuni le parc pour atteindre 100% de poids lourds Euro 5 d'ici à fin 2013. Nous avons rationalisé les achats (une marque de poids lourds par activité benne et citerne) afin de faciliter l'adaptation des conducteurs. Nous avons acquis des boîtes de vitesse robotisées, des accessoires aérodynamiques, et avons limité la vitesse des véhicules à 85 km/h. Enfin, nous avons allégé nos ensembles de 200 à 350 kg grâce à l'emploi de gentes en aluminium. » Autant de points sur lesquels Johar continuera à travailler, car « la maîtrise des consommations reste un challenge ».



## Optimiser les approches

En Franche-Comté, les Cars Mouchet viennent de signer la Charte Objectif CO<sub>2</sub>. L'objectif : mieux exploiter leur flotte de 70 véhicules de 8 à 78 places. « Nous comptons réduire de manière plus approfondie les kilomètres à vide et les parcours inutiles, en optimisant au mieux les enchaînements de service, sensibiliser et former nos conducteurs sur la réduction de consommation de carburant et les rejets de CO<sub>2</sub>, explique Eugénie Mouchet, responsable administratif de l'entreprise familiale fondée en 1934. Les Cars Mouchet effectuent principalement des lignes scolaires, urbaines, régulières et interrégionales. « Le parc moteur, aujourd'hui aux normes Euro 3, 4 et 5, devra évoluer vers des Euro 5 et 6, poursuit la jeune femme. Nous suivons précisément les consommations des cars, les prises de gazole et les kilomètres effectués. »



### Entreprises citées dans ce numéro

Société	Secteur d'activité	Localisation	Nombre de véhicules
Johar	Transport de marchandises en vrac (TRM)	Champagne-Ardenne	130
Jourdan	Transport de marchandises (TRM)	Basse-Normandie	150
Mouchet	Transport de voyageurs (TRV)	Franche-Comté	70
Normatrans	Transport de marchandises (TRM)	Basse-Normandie	123
Vivescia	Transport de produits agricoles (TRM)	Champagne-Ardenne	100
VTNI	Transport scolaire, lignes régulières, tourisme (TRV)	Haute-Normandie	900

## Internet à votre service

Vous pouvez retrouver les éléments de la démarche « Objectif CO<sub>2</sub>, les transporteurs s'engagent » sur le site [www.objectifco2.fr](http://www.objectifco2.fr), sur le site Internet du ministère [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) ou sur le site de l'ADEME [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr). Sur les pages dédiées à la démarche, vous avez la possibilité de télécharger gratuitement la liste des entreprises signataires, ainsi que les textes, outils d'évaluation, fiches actions et autres guides méthodologiques, sans oublier la liste de vos contacts dans les Directions Régionale de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les directions régionales de l'ADEME.